

OCTOBRE 2021



Et ça continue, encore et encore...

Après les démissions cet été des présidentes du COSOG et de la commission locale Ile de France puis du président de la commission loisir adultes, tous UNSA, l'un des démissionnaires nous indiquait dans un trac public « ma décision de démissionner est principalement pour des désaccords managériaux internes et une ligne politique présentant, à mon sens, trop de connivence avec la Direction CDC »).

Nous pensions que le changement de président UNSA allait changer leur politique sociale.

Que nenni ! Ils continuent sur la même ligne, les mêmes propositions, pour la **CGT aux antipodes des souhaits des agents.**

Et on nous reparle, pour la énième fois d'une subvention vélo électrique rebaptisée pudiquement mobilité douce (sic). Une proposition retoquée plusieurs fois par une majorité des organisations syndicales, vu qu'elle ne visait qu'à verser un subvention à un nombre très restreint de personnel de la CDC.

Des coups de cœur en veux-tu en voilà, des week-end loufoques, est-ce cela que veut la majorité du personnel de la CDC ?

Ils continuent aussi une politique incompréhensible vis-à-vis de l'enfance, en votant contre certaines colonies à l'étranger (au prétexte que c'est loin l'étranger...), contre l'organisation des séjours à la Toussaint ou à Pâques...

Alors, à quand une politique en faveur de tous (et non pas d'un ciblage vers un « électorat potentiel ») ?

Oui la CGT est en faveur d'une politique de prestations en faveur de l'ensemble du personnel, et vous pouvez compter sur nous pour défendre ce principe élémentaire : un COSOG pour tous !

En novembre : le Conseil d'administration budgétaire...

Quésaco ?

Chaque année en novembre, le conseil d'administration du COSOG décide des prestations à mettre en œuvre l'année suivante, mais aussi de leur amélioration et de la création de nouvelles prestations. C'est un grand rendez-vous qui fixera le cap du COSOG pour l'année à venir.

Il donne lieu à la présentation de propositions par les organisations syndicales. Chacun sait que le COSOG, après près de 18 mois de crise sanitaire, a accumulé des réserves qu'il conviendra, en responsabilité et en toute transparence, d'utiliser à bon escient.

Plutôt que de se lancer dans un folklorique bal de propositions en tout genre, de saupoudrages de petites sommes du genre : 10 euros par-ci ou 20 euros par-là, la CGT restera logique avec ses propositions de la dernière campagne électorale :

- **Une amélioration du montant de l'aide aux loisirs, à hauteur de 500 euros.** Rappelons qu'elle est utilisable sous forme de chèques vacances, donnant accès à de multiples prestations (ciné, restaurants, péages, paiement de locations de vacances, gîtes, camping) et correspond à une réelle demande des personnels.
- **Une amélioration du montant, sous forme simple, du crédit Vacances.** 500 euros de chèques vacances et un crédit vacances à 1000 euros étaient notre programme.

Nous n'en sommes plus si loin puisqu'en 2020, la CGT a bien voté (et fait voter) une amélioration de ces prestations. **Alors oui, cela devient possible.**

Nous n'oublierons pas dans nos propositions les familles, les prestations visant les enfants étudiants loin de leurs parents, et nous serons solidaires de nos collègues en situation de handicap.

En cette période où tout le monde constate un tassement de son pouvoir d'achat, où le prix de l'essence et de l'énergie flambe, il est clair que le COSOG, par sa politique de subventions, est une aide appréciable pour l'ensemble des personnels de la CDC.

La CGT sera là pour le rappeler !

...Et un nouveau trésorier pour le COSOG !

Félicitation à Frédéric Altivanik (CGT) qui devient le nouveau trésorier du COSOG ! Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Toujours attentifs aux besoins des agents, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions à cgtcdc@caissedesdepots.fr.

La CGT vous souhaite un bel automne !